



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

## Rencontres WoodRise

vendredi 1er février 2019 à Genève

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Mesdames et Messieurs,

La forêt occupe une place centrale dans le paysage fribourgeois, dont elle couvre plus d'un quart du territoire. Impossible de se trouver quelque part dans le canton sans apercevoir un massif forestier à l'horizon. Et que serait la verte Gruyère sans ses massifs forestiers, qui façonnent son paysage préalpin ? Mais sa gestion est-elle durable et lui permet-elle de remplir ses différentes fonctions, notamment de production de bois local ?

La planification directrice des forêts, adoptée en 2016 par le Conseil d'Etat fribourgeois, a fixé la stratégie cantonale pour la gestion de nos forêts et le rapport sur la gestion durable, publié la même année, est venu apporter des éléments d'analyse que je me propose de vous partager brièvement.

Le rapport sur la gestion durable des forêts permet d'affirmer que, globalement, la situation est très satisfaisante et que les forêts fribourgeoises sont gérées durablement. Tant le rajeunissement des forêts que la quantité de dégâts enregistrés, la diversité biologique ou l'entretien régulier des forêts protectrices montrent une situation réjouissante.

Seule la situation économique des propriétaires forestiers reste préoccupante, beaucoup se voyant contraints d'investir financièrement dans leur forêt pour maintenir sa valeur fonctionnelle, actuelle et future. La conséquence en est une sous-exploitation du potentiel de production, ceci malgré les grands efforts de rationalisation réalisés ces dernières années avec la mise en place d'unités de gestion forestières indépendantes pour l'ensemble des forêts publiques du canton.

La production de bois, autrefois le pilier de la gestion forestière, reste aujourd'hui encore l'enfant pauvre, car les prix du bois ne couvrent souvent même plus les coûts de sa récolte.

Mais l'intérêt pour le bois, matière première renouvelable, est pourtant grandissant dans notre canton. On observe un réel regain d'intérêt pour les constructions en bois, non seulement dans l'habitation privée, mais également pour les bâtiments publics administratifs, d'exploitation ou d'instruction. Plusieurs exemples importants ont vu le jour ces dernières années et bon nombre de communes suivent aujourd'hui les exemples donnés.

Je tiens à relever ici la nécessité d'une action conjointe entre le monde politique et les acteurs forestiers et de la transformation du bois dans notre canton, qui porte ses fruits.

Je vous donne un exemple : le canton de Fribourg dispose d'une économie forestière et du bois bien développée : les scieries, les entreprises de charpentes et menuiseries comptent parmi les meilleures

de Suisse et la capacité de sciage du canton dépasse sa possibilité de production. La ressource bois est à disposition dans nos forêts, mais le potentiel de production n'est utilisé qu'à 75 % (240'000 m<sup>3</sup> sur les 325'000 m<sup>3</sup> exploitables durablement).

Pour améliorer cette situation, le Conseil d'Etat fribourgeois a arrêté en 2011, dans sa stratégie de développement durable du canton, une mesure importante en faveur de l'utilisation du bois dans la construction, intitulée «Pour une meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques», qui oblige une prise en compte de l'option bois au niveau de la conception des projets de constructions publiques auxquelles l'Etat participe financièrement.

Un des résultats de cette politique fut la réalisation du nouveau bâtiment de la Police cantonale fribourgeoise, inauguré en 2018, construit en bois exclusivement fribourgeois, parfaitement inséré dans le site bâti et qui a été honoré du premier prix Lignum région ouest et d'un « Prix spécial Bois suisse » de Lignum Suisse. La prochaine construction en bois purement cantonale sera la nouvelle ferme école sur le site de l'Institut agricole de Grangeneuve.

Mais ces projets ne sont de loin pas les seuls dans notre canton puisque bon nombre de communes ont fait le choix également du matériau bois pour leurs écoles, centres administratifs ou techniques, dans un élan remarquable et avec un engagement des élus qui doit être salué, car il est bien réel. Il faut de la volonté pour construire en bois !

Même si ces efforts doivent être continus et poursuivis, on peut parler aujourd'hui d'un réel renouveau de la construction en bois dans le canton de Fribourg.

Si l'impulsion politique est importante, il est nécessaire, pour le politique que je suis, que nous sommes, de relever le rôle incontournable de tous les acteurs de la filière bois dans ces processus de promotion de la matière bois dans la construction.

Je pense naturellement en début de chaîne aux propriétaires forestiers, notamment par leur association ForêtFribourg, qui acceptent de jouer le jeu de la production « *just in time* » d'assortiments particuliers, par les transformateurs et constructeurs que sont les scieurs, charpentiers, menuisiers et ébénistes, et bien entendu à Lignum Fribourg, leur organisation faîtière, qui par ses responsables, joue un rôle incontournable dans la promotion de la construction en bois dans notre canton. Sans ces efforts concertés et concentrés à la fois de la politique et des acteurs de la filière, nombre de projets n'auraient pas vu le jour.

Je ne peux terminer mon allocution sans vous inviter à venir participer au prochain Salon Bois / Technibois qui se tiendra du 8 au 10 février à Bulle et qui est le rendez-vous des artisans du bois.

Je vous remercie de votre attention.